

FEUILLE DE ROUTE

PHY EES – Astronomie et astrophysique
Session Hiver 2024

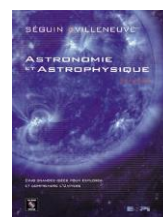


Coordonnées du professeur :

Professeur : Benjamin Tardif
Bureau : D-5624
Téléphone : (514) 254-7131 poste 4249
E-mail : btardif@cmaisonneuve.qc.ca
(aussi disponible par TEAMS ou par MIO)
Page Web : <https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/btardif>

Matériel à acheter :

- Livre d'astro : **Astronomie et astrophysique, 2^e édition,**
Marc Séguin et Benoît Villeneuve, ERPI, 2002



Achat en ligne version numérique :

<https://www.erpi.com>

(et recherchez « Astronomie et astrophysique numérique »)

Barème d'évaluation :

- Laboratoires : 13,5 %
 - 1,5 % L1 : Le système solaire en perspective
 - 1,5 % L2 : Tailles et distances
 - 1,5 % L3 : La masse de Jupiter
 - 1,5 % L4 : Le canon Lunaire
 - 1,5 % L5 : Les orbites de transfert
 - 1,5 % L6 : Les diagrammes HR
 - 1,5 % L7 : La diffusion des photons dans une étoile
 - 1,5 % L8 : La masse des étoiles doubles
 - 1,5 % L9 : Le paramètre de Hubble
- Examen 1 : 18,25 % (2h) S01 à S06
- Examen 2 : 18,25 % (2h) S07 à S12
- Examen Final : 20 % (2h) questions S13 à S15 + problèmes S01 à S15
- Projet Final : 30 %
 - 3 % Version 1
 - 22 % Version finale
 - 5 % Présentation orale

Calendrier exact des activités : disponible sur ma page web



Le calendrier exact des activités est disponible sur ma page web :

<https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/btardif>

On y retrouve : ordre des sections théoriques abordées dans le cours, dates de remise des travaux, date des examens, etc.

Disponibilités virtuelles sur Teams



Je serai disponible « en tout temps » sur Teams (pour tchatter, discuter/converser par vidéo, échanger des fichiers, etc.)

Rappel : Pour vous connecter à une application Office 365, utilisez votre code d'utilisateur (« e » suivi du numéro d'étudiant) suivi de « @cmaisonneuve.qc.ca » (par exemple, « e1234567@cmaisonneuve.qc.ca »).

Votre mot de passe par défaut, si vous êtes un nouvel étudiant, est votre date de naissance au format **AAMMJJ** : les deux derniers chiffres de l'année de naissance, le mois et le jour. »

Centre d'aide en Physique (Apogée)

En plus de mes disponibilités, vous avez la possibilité d'obtenir de l'aide par un(e) professeur(e) du département de physique au centre d'aide.

Voici le lien pour retrouver l'horaire et les coordonnées du centre d'aide en physique ainsi que trouver d'autres ressources d'aide :

<https://cmaisonneuveqcca.sharepoint.com/sites/AidePhysique>

Solutionnaire des exercices suggérés

Les solutionnaires de tous les exercices formatifs suggérés sont disponibles sur ma page web à l'adresse suivante :

<https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/btardif/solutionnaireEES/solutionnaire.htm>

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) est disponible à l'adresse suivante :

<https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/PIEA.pdf>

Politique départementale d'évaluation des apprentissages

La politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDEA) est disponible à l'adresse suivante :

<https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/PDEA-Physique.pdf>

Politique sur le plagiat et la fraude

Les règles complètes concernant la fraude et le plagiat, incluant les sanctions, sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.cmaisonneuve.qc.ca/plagiat>

Politique pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel



POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Pour consulter la politique, porter plainte, recevoir de l'aide ou de l'accompagnement :

- www.cmaisonneuve.qc.ca/soutien-violence-sexuelle
- violencesexuelle@cmaisonneuve.qc.ca
- Local D-3608D

RÉSUMÉ DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

(voir le plan de cours complet pour plus de détails)

• Remise des travaux

Les travaux doivent être remis dans le délai prescrit par le professeur. Dans le cas des retards, ceux-ci seront pénalisés à hauteur de **10 % par jour (ouvrable) de retard**. Les travaux en retard ne sont plus acceptés après la remise des corrigés.

• Politique d'absence à un examen ou un laboratoire

Les absences non motivées à un contrôle ou à une séance de laboratoire entraînent pour l'étudiant la note zéro. Une absence à un contrôle ou à une séance de laboratoire doit être justifiée par l'étudiante ou l'étudiant auprès de son professeur et, dans le cas d'un contrôle, les raisons de son absence doivent être acceptées par le coordonnateur du département. C'est la professeure ou le professeur qui décide, s'il y a lieu, de la date du report du contrôle ou du laboratoire.

Les motifs suivants sont reconnus par le département et peuvent permettre un report de l'évaluation lorsque justifiés auprès du professeur ou de la professeure concernée :

1. MALADIE : billet médical signé par un médecin certifiant l'incapacité de l'étudiante ou de l'étudiant à se présenter à la période de cours concernée
2. DÉCÈS (famille immédiate) : un avis nécrologique officiel
3. SPORTS ÉTUDES : document officiel reconnu d'une fédération sportive
4. CONVOCATION EN COUR : document officiel précisant la date de comparution

Dans le cas d'une absence motivée, voici donc la procédure à suivre :

1. Avertissez votre professeure ou votre professeur de la situation le plus tôt possible.
2. À votre retour au collège, passez au bureau du coordonnateur du département de physique (local : D-5620), afin de remplir le formulaire "DEMANDE DE REPORT D'EXAMEN". Vous devrez joindre au formulaire une copie des pièces justificatives, et remettre le formulaire complété au coordonnateur.

Dans les jours qui suivent, votre professeur ou votre professeure vous avisera de la décision concernant le report de l'examen, ainsi que de la date de l'examen si le droit de report a été accordé.

Prenez note que toute pièce justificative fera l'objet d'une vérification officielle.

• Politique de reprise d'examens du département de physique

Tous les examens de reprise en physique accordés ont lieu le dernier mardi de de la session pendant la pause commune (12h à 2h).